

Master Commerce Electronique

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

24 mois
812 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Former des professionnels ayant une vision stratégique et opérationnelle de l'entreprise, capables de collaborer efficacement avec tous les métiers afin de concevoir, mettre en œuvre et piloter des projets transversaux dans tous les domaines du commerce connecté.

La formation apporte les connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux et des problématiques du e-business ainsi que les compétences fondamentales permettant d'une part l'utilisation des technologies des SI pour innover dans les pratiques de commercialisation et d'autre part l'intégration des pratiques du e-commerce, marketing digital, m-commerce, cybersécurité, réseaux sociaux dans la stratégie générale de l'entreprise.

Le Master AEI - Commerce Electronique est classé comme 1ère formation universitaire dans le Classement Eduniversal 2023 des Meilleurs Masters, MS et MBA, catégorie E-Business.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'une Licence dans le domaine droit économie gestion

Admission :

- en M1 sur dossier
- accès possible en M2 sur dossier et entretien

Dépôt de candidature :

- en M1 du 15 janvier au 31 mai, dossier de candidature disponible sur le site de l'AEI - International School : <https://aei.u-pec.fr/alternance>
- en M2 du 15 janvier au 31 mai sur <https://aei.u-pec.fr/alternance>

► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Jalal BOULARBAH - aei@boularbah.com - Tél. : 01 45 17 19 46

Contact administratif : Achievine Coumar KRISHNAN KUTTY - achevine-coumar.krishnan-kutty@u-pec.fr - Tél. : 01 45 17 19 48

Contact CFA EVE : VOLIA Audrey - a.voliam@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 07 /

► Lieu(x) de formation

Université Paris Est Créteil - Val de
Marne
61, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL



Programme de la formation

Master 1

UE1 - Globalisation et management des organisations

- Pilotage de la performance financière
- Stratégie et pilotage de la transformation digitale

UE2 - Droit des affaires

- Droit de l'entreprise
- Business Communication

UE3 - Marketing International

- Marketing International
- Analyse des marchés internationaux

UE4 - e-marketing

- Stratégies du commerce connecté
- User experience (UX)
- Marketing Digital

UE5 - Technologies innovantes

- Conception et développement de sites web
- Technologies des SI

UE6.1 - Option : Cybersécurité (option au choix)

- Moyens de paiement électroniques
- Sécurisation des sites web
- Anglais du e-commerce

UE6.2 - Option : Réseaux Sociaux (option au choix)

- Blogs 2.0
- Outils 2.0
- Anglais du e-commerce

UE7 - Professionnalisation

- Mémoire professionnel
-
-

Master 2

UE1 - Environnement international & innovation

- Culture and intercultural management
- Management de l'innovation

UE2 - Management de projets

- Projet management
- Pilotage du changement

UE3 - Marchés internationaux

- RSE et globalisation
- Etudes marketing

UE4 - Mangement 2.0

- Mobile commerce 2.0
- Management des SI

UE5 - E-business

- Stratégies du e-business
- Stratégies e-marketing

UE6.1 - Option : Cybersécurité (option au choix)

- Risques et sécurité numérique
- Pilotage de sécurité numérique
- Start-up & Growth Hacking

UE6.2 - Option : Réseaux Sociaux (option au choix)

- Stratégies 2.0
- Promotion d'un site web avec les réseaux sociaux
- Start-up & Growth Hacking

UE7 - Professionnalisation

- Challenge - Business Game
- Mémoire professionnel

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-